

Décembre
2008

Le tri malin

Journal d'information
du SIVOM

n°7

La nouvelle équipe au travail **Actualités**



Dans le dernier numéro du Tri Malin nous vous avons annoncé de grands changements avec la mise en place d'une Redevance Générale Incitative pour le début de l'année 2009 avec l'arrivée des bacs à puce électronique et une facturation

individuelle au volume du bac et à son nombre de sorties (et non au poids comme on peut souvent l'entendre). Une réduction du nombre de collecte d'ordures ménagères était aussi envisagée. Depuis, de nombreuses données extérieures sont venues ralentir ces avancées avec les premières conclusions du Grenelle de l'environnement aux contours encore flous. Dans ce contexte incertain, et sans remettre en cause les orientations prises par le passé, les nouveaux élus du SIVOM ont estimé qu'il ne fallait pas avancer dans la précipitation

tant que tous les éléments financiers et surtout réglementaires ne seront pas connus et maîtrisés. Il serait en effet désastreux de mettre en place un dispositif technique novateur et ambitieux sans avoir au préalable toutes les garanties quant à sa réussite et à la satisfaction des usagers. Le SIVOM conserve néanmoins toute sa volonté d'avancer sur ce dossier en se fixant des objectifs ambitieux de réduction de la production des déchets, d'incitation aux bons comportements et d'équité quant au financement de la gestion des déchets.



...ne pas avancer dans la précipitation tant que tous les éléments financiers et surtout réglementaires ne seront pas connus et maîtrisés.

L'éclat du verre

Le SIVOM a profité de la période estivale pour remettre à neuf 55 des 72 conteneurs à verre que compte notre agglomération et remettre en place une nouvelle signalétique. Autant que l'esthétique, c'est le confort des usagers qui est ainsi amélioré. Espérons maintenant que ces

efforts inciteront encore plus de trieurs à se mettre au verre !

Info plus

9 nouveaux conteneurs à verre vont bientôt faire leur apparition. Soyez attentifs !



Un des 55 nouveaux conteneurs qui a récemment fait peau neuve

Edito

Nouveaux visages, nouvel élan !

En avril dernier, j'ai été élu nouveau Président du SIVOM par les représentants des sept communes de l'agglomération. Je mesure depuis chaque jour toute l'importance mais aussi l'intérêt de la tâche qui m'a été confiée. Je vous propose d'ailleurs de découvrir, en page centrale, les visages des femmes et des hommes qui comme moi, mettent leur engagement au service de l'intercommunalité pour défendre l'intérêt général en matière de gestion des déchets, de production d'eau potable, d'assainissement mais également en matière d'animation

sociale au travers de la Maison des Jeunes et de la Culture. Les dossiers que nous aurons à mener ensemble sont passionnants, multiples et vont contribuer à dynamiser et moderniser durablement les services et les infrastructures de notre territoire. J'ai toutefois bien conscience que vu de l'extérieur, le fonctionnement du SIVOM et de ses missions paraissent complexes et lointains et que l'intercommunalité souffre parfois d'un déficit d'image. Je vais donc m'attacher, tout au long de ce nouveau mandat, à rendre les choses plus claires et plus accessibles en étant, avec mes collègues élus, le plus disponible possible pour répondre aux attentes de tous.

C'est ainsi que j'ai souhaité par exemple que ce journal soit plus varié, moins dense, mais aussi qu'il paraisse plus fréquemment pour coller au maximum à l'actualité. Nous le savons bien, plus nous sommes informés, meilleure est notre participation citoyenne aux enjeux forts de nos communes. La préservation de notre environnement en est un. J'espère que vous prendrez plaisir à parcourir ce nouveau numéro et qu'il vous apportera les informations que vous attendez. Bonne lecture, bonne fêtes de fin d'année et bon tri à tous !

Alain TUDURI
Président du SIVOM

Les pharmaciens, partenaires du SIVOM



Depuis le mois de septembre, les personnes en auto traitement ont enfin une solution locale et satisfaisante

pour se débarrasser sans risque et en toute transparence de leurs déchets piquants, coupants, souillés. En effet, le SIVOM, en partenariat avec les pharmaciens du secteur,

met gratuitement à disposition des boîtes spécifiques pour stocker chez soi ses déchets avant de les éliminer dans le plein respect de la réglementation.

Ces boîtes, une fois pleines, seront à rapporter une fois par trimestre aux pharmaciens. Ces déchets spéciaux seront ensuite dirigés par un prestataire agréé pour leur traitement par désinfection et banalisation. Ce service est gratuit pour les particuliers car financé intégralement par le SIVOM. Il n'est toutefois pas accessible aux professionnels qui doivent posséder leur propre filière de traitement.

Pour notre santé et notre environnement, sécurisons nos déchets à risque infectieux.

Demandez conseil à votre pharmacien.

(À gauche) Élus et pharmaciens lors de la signature officielle de la convention (DASRI) le 2 juillet 2008
Ci-dessous : les boîtes jaunes mises à disposition du public pour stocker chez soi les déchets pharmaceutiques avant de les déposer chez le pharmacien



Le SIVOM récompensé

Le 3 décembre, au Salon Pollutec de Lyon, Guy Fabre, Délégué Régional de l'Ademe et Richard Quemin, Directeur Régional d'Eco-Emballages, ont attribué le label collecte "QualiTri" au SIVOM de l'agglomération de Pont de Chéruy.

Alain TUDURI qui a reçu cette distinction en main propre, se dit « fier pour notre agglomération car cette labellisation se base sur un panel de critères passés à la loupe d'un comité d'experts de la gestion des déchets et de la protection de l'environnement. Il vise de surcroît à récompenser la performance et la qualité du service de collecte du SIVOM auquel je suis très attaché. Ce label permet par ailleurs de nous comparer à d'autres collectivités et d'avoir l'assurance que tous



La remise du label au salon Pollutec le 3 décembre dernier



Le label collecte "Qualitri", attribué par l'Ademe et Eco-Emballage au SIVOM de l'agglomération

les élus du SIVOM travaillent dans la bonne direction, notamment en terme d'optimisation, de maîtrise des coûts, de sécurisation des collectes mais surtout de satisfaction des usagers. Je tiens à remercier toutes les équipes de nos prestataires avec qui nous travaillons en

toute intelligence ainsi que Nicolas BLANC, Responsable Environnement au SIVOM, pour son implication dans ce dossier.

Pour ces labels 2008, seulement 43 collectivités en France l'ont obtenus pour la qualité de leur service public de collecte des déchets.



« Mais que deviennent nos poubelles jaunes ? »

Chiffres clés :

- 1 200 tonnes de déchets recyclables triés par an
- 140 tonnes d'erreurs de tri qui repartent à l'incinération



Le 21 novembre dernier, une quinzaine d'élus de nos communes, invités par Alain TUDURI, ont mené l'enquête jusqu'au centre de tri d'Irigny de notre prestataire COVED, lieu de destination du contenu de tous les bacs jaunes de notre agglomération. Ils ont pu suivre le cheminement complet du contenu des bacs jaunes, du vidage des camions

jusqu'au tri manuel pour séparer les déchets en différentes catégories en vue de leur recyclage. Tous se sont rendus compte de la nécessité de bien communiquer pour supprimer les quantités encore importantes d'erreurs de tri qui polluent trop souvent les déchets recyclables et rendent le travail des trieurs difficile et parfois ingrat.



Visite des élus du SIVOM, au centre de tri d'Irigny où sont traités les déchets des bacs jaunes de notre agglomération



Composteurs Succès confirmé

Déjà plus de 820 composteurs vendus qui permettent de gérer intelligemment ses déchets biodégradables en obtenant un terreau 100% bio !
Vous habitez une maison individuelle et vous n'avez pas encore le votre ? Contactez le SIVOM au 04 72 02 95 01.



Vous n'avez pas encore le votre ? Contactez le SIVOM au 04 72 02 95 01

Vendus à 20 €, nos composteurs rencontrent un franc succès